

„ proposé ensuite de ce, M^r. de Haimb
 „ pour envoieé, attendu que c'étoit le tour
 „ des membres catholiques de ce collège de
 „ proposer un envoieé de leur religion; mais
 „ que comme cette proposition avoit été re-
 „ jettée, ainsi que ses premières demandes,
 „ il s'étoit vu dans la nécessité de s'adresser
 „ pour le même sujet par une lettre circu-
 „ laire, aux seuls membres de la religion ca-
 „ tholique, pour être chargé du directoire,
 „ & pour la nomination d'un autre envoieé,
 „ tandis que M^g^r. le comte de Neuwied nom-
 „ moit au contraire de son côté M^r. de Fi-
 „ scher, envoieé de ce collège, sans l'avis des
 „ membres catholiques, d'où il s'en étoit
 „ suivi que le directoire de l'Empire avoit re-
 „ fusé, comme de raison, d'accepter son plein-
 „ pouvoir, refus qui avoit été cause que M^g^r.
 „ le comte de Neuwied avoit crié à l'injus-
 „ tice, & qui avoit engagé en même tems
 „ M^r. de Fischer de déclarer à la face de
 „ l'Empire, les membres catholiques du col-
 „ lège des comtes en Westphalie, suspendus
 „ de leur droit de voix & séance, sous le
 „ vain prétexte qu'ils n'avoient pas payé leurs
 „ contingens aux fraix du collège „ Enfin,
 „ le comte de Metternich déclare “ qu'il s'en
 „ rapporte aux extraits des actes du collège,
 „ joints à sa lettre, pour prouver que les Ca-
 „ tholiques sont en possession d'avoir alterna-
 „ tivement un envoieé catholique; & qu'il est
 „ par conséquent de l'intérêt de tous les Etats
 „ de l'Empire, de la religion catholique, de